

LE PATRIOTE

*Méfiez-vous
de l'homme
nu qui vous
propose
sa chemise.*

Hebdomadaire d'informations, d'analyses et d'opinions

200 Frs

15^e année

Coopération

DES ACCORDS MULTISECTORIELS ENTRE LE CONGO ET LE KENYA

☞ 3



**AUGMENTATION DU
PRIX DE L'ESSENCE :
LE CONGO REVOIE
SON MODÈLE
ÉCONOMIQUE** ☞ 6



Gouvernance électorale

**LA VOIE DU
PROCESSUS DE
LA BIOMÉTRIE
EST BALISÉE**

☞ 4

Loi Mouébara

**UN BOUCLIER
DE PROTECTION
POUR LES VEUVES
À POINTE-NOIRE**

☞ 7

Sénatoriales 2023

**LE PCT
N'INVESTIRA
PAS N'IMPORTE
QUI** ☞ 5

Justice/Verdict

**12 CONGOLAIS
ET
4 ÉTRANGERS
CONDAMNÉS
À 18 MOIS
ET CINQ ANS
DE PRISON
FERME** ☞ 11

63^{eme} anniversaire de l'indépendance

**QUELLE ROBE PORTERA BRAZZAVILLE
LE JOUR DE LA FÊTE DU 15 AOÛT ?** ☞ 5



**AGENCE POUR LA SECURITE
DE LA NAVIGATION AERIENNE
EN AFRIQUE ET À MADAGASCAR**



INSTANCES STATUTAIRES 2023

**SOUS LE PATRONAGE
DE SON EXCELLENCE MONSIEUR
ANATOLE COLLINET MAKOSSO**
PREMIER MINISTRE, CHEF DU GOUVERNEMENT

DU 17 AU 21 JUILLET 2023
AU CENTRE INTERNATIONAL
DE CONFERENCE DE KINTELE
BRAZZAVILLE, REPUBLIQUE DU CONGO.

www.asecna.aero - contact@asecna.aero

Coopération

DES ACCORDS MULTISECTORIELS ENTRE LE CONGO ET LE KENYA

Le président kenyan William Ruto a effectué du 7 au 9 juillet 2023 une visite de travail en République du Congo. Outre la consolidation des liens d'amitié et de coopération entre le Congo et le Kenya, cette visite a abouti à la signature de dix-huit accords multisectoriels. L'hôte de Denis Sassou N'Guesso a également fait une adresse devant le parlement réuni en congrès à Brazzaville, avant de se rendre à Oyo où il a visité le centre d'excellence pour les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique, le lycée polytechnique, l'unité de traitement de lait Alima et l'abattoir Bon Bœuf.

Les dix-huit accords ont été signés au palais du peuple, par les délégations kenyane et congolaise en présence des deux chefs d'Etat dont des mémorandums entre la République du Congo et la République du Kenya dans les domaines de l'enseignement technique et la formation professionnelle, la gestion durable des forêts et le développement.

Entre les gouvernements des deux Etats, les nombreux mémorandums concernent la coopération dans le secteur du pétrole et du gaz, l'agriculture et l'élevage, le tourisme, la gestion durable des forêts et de développement, les consultations politiques, les petites et moyennes entreprises, l'artisanat. Les secteurs des mines et de la géologie, la communication et des médias, les postes, les télécommunications et l'économie numérique, la promotion des coopératives, l'enseignement supérieur et la recherche ainsi que l'enseignement primaire et secondaire et les sports font partie de ces mémorandums.

Entre services ou composantes politico-administratives spécialisées des deux pays figurent les accords relatifs à l'exemption de visa pour les passeports diplomatique, de service et ordinaire ; à la coopération mutuelle entre l'Académie des services extérieurs du ministère des affaires étrangères et de la diaspora de la République du Kenya et le ministère des affaires étrangères, de la Francophonie et des Congolais de l'étranger de la République du Congo.

La tête à tête entre les présidents Denis Sassou N'Guesso



Les présidents Denis Sassou N'Guesso et William Ruto

et William Ruto ainsi que la signature des accords ont été suivis de la conférence de presse au cours de laquelle, les deux hommes d'Etat ont fait l'éloge d'une coopération exemplaire entre le Congo et le Kenya, souligné la nécessité de l'élargir et de la densifier davantage. Ils ont fait cause commune pour la protection de la planète et chacun a accepté l'invitation de son homologue aux grands sommets y relatifs qu'organisera chaque Etat. Pour le Congo, William Ruto est impatient de prendre part au sommet des bassins du Congo, du Bornéo Mékong et de l'Amazonie et, pour le Kenya, Denis Sassou N'Guesso prendra part à la conférence africaine du climat le 6 septembre à Nairobi, pour « actualiser

la vision panafricaine pour un continent fort et prospère ». Ils ont fait Etat de la nécessité d'une vision continentale face aux questions de développement, pour que la voix de l'Afrique porte dans le concert des nations. L'opérationnalisation de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAF), la construction des infrastructures d'intégration continentale, la lutte contre les changements climatiques ont été citées comme des sujets qui demandent une accélération dans leur aboutissement. Face au parlement réuni en congrès après son arrivée, le président Kenyan a fait l'éloge d'un agenda commun partagé entre le Congo et son pays sur les questions de développement. « Malgré les crises et les

stress sociaux, nous avons à lutter pour maintenir et consolider la paix. Il est très regrettable qu'en plein âge des technologies et des innovations, nous faisons face aux crises exacer-

des complicités entre eux. Nous devons avoir une compréhension profonde sur le développement continental. Il est possible de développer une nouvelle vision pour l'Afrique ». Les opportunités et les ressources sont là. L'Afrique, est-il convaincu, dispose de toutes les opportunités « d'aboutir à un leadership mondial ».

Il reconnaît que l'Afrique est victime de beaucoup des catastrophes dans la survenue desquelles elle n'est pour rien. « L'Afrique ne doit pas désespérer. Elle peut et doit définir une position claire pour avoir une voie commune et apporter un nouveau message au monde. Car, le temps de la nouvelle vision est venu ». Il plaide pour un dialogue franc avec les créanciers, notamment le FMI qui doit arrêter la marginalisation systématique de l'Afrique.

« Qu'on change le cadre financier, pour une exploitation réelle de nos sources. Si vous n'êtes pas à la table des négociations, vous ferez partie du menu et vous serez mangés »,



Echange des documents après la signature

bées, les inégalités, les conflits, les pressions démographiques qui empêchent de gérer les questions économiques », a-t-il déclaré.

William Ruto estime que face à un monde en évolution, un continent au sol si riche et à la population aussi jeune possède tous les atouts pour sortir du carcan de la victimisation. Il plaide pour une posture africaine face à la dette et aux négociations avec les institutions financières internationales créées à l'époque où il n'y avait pas encore d'Etat en Afrique. « Les dirigeants africains doivent développer

dit-il en parlant des intérêts plus lourds que paient les Etats africains dans le microcosme financier mondial. « Nous voulons terminer le cycle ou dans chaque crise l'Afrique se met en position de victime. La dette qui tombe sur le continent est importante et l'Afrique paie plus que le reste du monde. Le moment est arrivé de changer les paradigmes d'un système économique mondial pour que tous les Etats paient les mêmes intérêts », conclut-il.

Marlène Samba



Photo de famille après l'adresse au Parlement réuni en congrès

Gouvernance électorale

LA VOIE DU PROCESSUS DE LA BIOMÉTRIE EST BALISÉE

Le 02 juillet courant, faisant le bilan à mi-parcours de son action, le Premier ministre chef du gouvernement, a annoncé l'introduction de la biométrie aux prochaines élections, notamment le scrutin présidentiel de 2026. Plusieurs fois promise par le gouvernement, autant de fois réclamée par l'opposition, l'introduction de la biométrie électorale au Congo est une problématique ayant soulevé des passions. Considérée à juste titre comme un levier important de transparence et de crédibilité pour toute élection, elle représente un enjeu majeur. L'engagement du gouvernement de la réaliser constitue un pas important vers des élections apaisées.

Est-il besoin de rappeler que l'amélioration de la gouvernance électorale constitue l'une des préoccupations majeures du gouvernement ? L'engagement du Premier ministre relative à l'introduction de la biométrie au processus électoral est une préoccupation qui est en parfaite cohérence avec la vision globale du gouvernement qui a inscrit la biométrie électorale parmi les batailles de l'exécutif au cours du quinquennat en cours. C'est à cet effet qu'il est créé aux côtés du gouvernement, un haut-commissariat à la réforme de la gouvernance électorale, dont la principale mission consiste à engager de profondes réformes dans ce secteur clé de la vie démocratique. L'idée dominante étant l'instauration de la démocratie consensuelle et apaisée au Congo, et sortir les élections du domaine dramatique. En fait, l'introduction de la biométrie au processus électoral vise à créer les conditions du bon déroulement du processus électoral, afin de lever le moindre doute sur les résultats qui en découlent. Les technologies y relatives étant présentées comme des solutions à l'absence ou aux défaillances de l'état civil, mais aussi et surtout comme



Photo de famille après la tenue d'un dialogue politique

des moyens de lutter contre la fraude électorale

Assurément, le système électoral national gagnera en crédibilité et pourrait ainsi recréer la confiance entre les différents protagonistes : d'une part, le gouvernement qui se charge de l'organisation des élections et la population dont sont issus les électeurs; de l'autre, les partis de la majorité et ceux de l'opposition. De même, la société civile souvent accusée de connivence avec le pouvoir serait exemptée de tout soupçon. Dans cet élan de confiance retrouvée, la communauté internationale pourrait apporter sa caution aux différents projets et programmes de développement du pays.

De nombreux actes posés par les autorités ne laissent planer aucun doute quant à la bonne foi du gouvernement et de la volonté politique du pouvoir de Brazzaville sur l'introduction progressive de la biométrie dont la mise en œuvre était subordonnée au recensement général de la population et de l'habitat. Ainsi, le 12 décembre 2022, M. Anatole Collinet Makosso a procédé au lancement de la première phase de l'opération d'enrôlement biométrique des agents civils de l'Etat, élargie aux enseignants volontaires

et communautaires du ministère de l'enseignement préscolaire, primaire, secondaire et de l'alphabétisation. Elle a pour but de maîtriser les effectifs des agents des agents civils de l'Etat et la fiabilité des données relatives à la gestion des ressources humaines. Quatre mois plus tard, soit le 24 avril 2023, le gouvernement a officiellement lancé la cinquième opération du recensement général de la population et de l'habitat (RGPH), destinée à dénombrer les habitants du pays. L'une dans l'autre, ces deux opérations constituent les bases de l'avènement de la biométrie dans le processus national. « *Maintenant que les raisons qui ont conduit à retarder le processus sont en train d'être prises en compte, à commencer par le recensement général de la population et l'habitation, je pense que nous sommes en train d'aller vers le processus de la biométrie dans notre pays* », a rassuré le Premier ministre Anatole Collinet Makosso. En fait, avec les résultats attendus du recensement général de la population et l'habitat, la voie est désormais balisée pour expérimenter la biométrie. Les premiers essais seront faits probablement au de l'élection présidentielle de 2026. Toutefois,

pour Clément Mierassa, un leader de l'opposition, « *il serait souhaitable qu'avant cette échéance, qu'il y ait un débat profond entre les différents acteurs politiques, sur la gouvernance électorale et la biométrie, en vue de la maîtrise du corps électoral* ». Dans l'opinion, çà et là des réserves sont émises quant la bonne foi du gouvernement : « *nous attendons de voir pour croire, parce que cette pro-*

messe a trop duré », déclare un acteur de la société civile ayant observé des élections en 2021 et en 2022.

La biométrie électorale, un vieux rêve

La biométrie électorale : une question qui a tant divisé la classe politique congolaise. Les acteurs de l'opposition décrivent le manque de volonté du pouvoir, alors que ce dernier estimait que les conditions n'étaient encore réunies pour enclencher le processus de l'introduction de cette dimension technologique très complexe. Ainsi, de la concertation politique de Brazzaville en 2009 à celle d'Owando en 2022, en passant par celles tenues à Ewo en 2011, à Dolisie en 2013, à Sibiti 2015, à Ouessou 2017 et à Madingou en 2020, la biométrie a constitué un grand point d'achoppement. Toutes ces concertations politiques ont recommandé avec force, l'introduction de la biométrie électorale comme l'un des piliers de la jeune démocratie congolaise. Au cours de la rencontre d'Owando, tenue du 3 au 6 mars 2022, les participants ont recommandé au gouvernement de finaliser les pré requis indispensables à sa réalisation, notamment : le recensement général de la population et de l'habitation (RGPH) ; la réforme et la modernisation du système de l'état civil après les élections de juillet 2022.

Jules Débel

NÉCROLOGIE

Les familles Kossaloba et Mbongo Marie ont la profonde douleur d'informer parents, amis et connaissances du décès de leur fils **Kossaloba Mpélé Hygin** survenu le lundi 3 juillet 2023 au CHU de Brazzaville.

Le deuil se tient au domicile familial sis 63 avenue de la révolution – Quartier Thomas Sankara.



LE PATRIOTE

Siège: 106 bis,
Rue Ewo - Ouenzé
N° MAT. 053/MCRP/DGA/DPE
DU 25 MARS 2010

Directeur Général
Patrick YANDZA

Directeur de la Publication
Guy MOUKOZA

Equipe rédactionnelle
Laurent LEPOSSI,
Georges ENGOUMA,
Jules Débel,
Gulit NGOU,
Ernest OTSOUANGA
Dim-Martie MIZÈRE

Relationniste
Anderson de MBALOÉ,

Mise en pages

YENGO MALANDA

Impression
Offset
Journal LE PATRIOTE

63^{ème} anniversaire de l'indépendance

QUELLE ROBE PORTERA BRAZZAVILLE LE JOUR DE LA FÊTE DU 15 AOÛT ?

Sauf changement de dernière minute, le 63^{ème} anniversaire de l'indépendance du Congo sera célébré avec éclat le 15 août prochain à Brazzaville, sous la forme d'une parade militaire au boulevard Alfred Raoul. Si dans le passé, des travaux d'urgence étaient réalisés à quelques jours de l'événement, cette fois-ci le gouvernement Makosso et le conseil municipal devraient s'y prendre à temps pour éviter que le travail ne soit bâclé.

Le Congo est à la reconquête de son rythme de vie normale, après la grande secousse inhérente aux crises économiques, financières et sanitaires. Les travaux y relatifs ne sont pas encore visibles à Brazzaville, mais le sujet est à l'ordre du jour dans les structures habilitées. Après la pause des années covid-19, puis la timide relance en 2021 et le défilé militaire de l'année dernière, cette année, à en croire les services relevant du Comité national des fêtes et du protocole nationale, une parade militaire aura lieu au boulevard Alfred Raoul devant le chef de l'Etat Denis Sassou N'Guesso qui pourrait recevoir pour la circonstance ses hôtes de marques qui viendront des pays voisins et d'ailleurs. Les Congolais de Brazzaville affirment que la capitale po-

litique qui accueille ce grand événement est envahie par des tas d'immondices qui jonchent ses avenues et rues. C'est ainsi qu'ils appellent de tous leurs vœux, le gouvernement de la république et la municipalité à se mettre déjà au travail en débarrassant la capitale de l'image peu reluisante qu'elle présente actuellement.

En effet, dans sa forme actuelle, la capitale congolaise n'est pas assez attrayante et n'offre pas le confort et le luxe digne de sa légende de « Brazza la verte » pour abriter, dans les conditions d'une propreté absolue, le 63^{ème} anniversaire de l'indépendance de la République du Congo.

Certes, il appartient au conseil municipal et départemental de garantir à la ville sa beauté d'antan, en y réalisant sans discontinuer des

travaux d'embellissement, mais l'ampleur du sinistre dépasse sa bonne volonté aujourd'hui. Tout observateur neutre relèvera que le badigeonnage de quelques voiries urbaines, le pavage de certains nids de poule et pattes d'éléphant ou les rares grands travaux de réhabilitation d'ouvrages publics et autres lieux emblématiques réalisés ou en cours n'incitent pas à l'optimisme. Le gouvernement et le conseil municipal sont-ils aussi démunis pour ne pas démarrer à temps les travaux urbains. En les démarrant à temps, on peut réaliser tranquillement et correctement les travaux d'embellissement pour redonner, au moins cette fois-ci, à la capitale congolaise tout son éclat. A un peu plus d'un mois, le président du conseil municipal Dieudonné Bantsimba, sa hiérarchie et

ses collaborateurs peuvent bien relever tous les défis, si les moyens sont mis à leur disposition à temps. Cela ne sera ni pour épater les invités du 15 août 2023, ni pour engager des travaux ultra budgétivores, ce qui profitera plus à ceux qui les réalisent, mais de prendre la mesure de la chose, pour ne pas présenter cette image hideuse de Brazzaville à nos invités. C'est avant tout une question de dignité, d'honneur et de personnalité.

Au lieu d'attendre le 10 août 2023 pour démarrer les travaux, comme cela se fait à l'accoutumée, il faut anticiper pour faire bien même si toute la ville de Brazzaville ne sera pas refaite. Le conseil municipal et le gouvernement auraient tout à gagner en démarrant déjà l'ensemble des travaux liés à l'image de marque de la ville. En effet, par le passé, le Congo s'y prenait toujours en retard dans les travaux d'embellissement de Brazzaville. C'est pourquoi, les populations et les partenaires au développe-

ment ont souvent dénoncé, la mauvaise qualité des travaux faits à la va-vite, des ouvrages inachevés ou des travaux abandonnés même si les fonds y afférents ont été décaissés par le gouvernement et perçus par l'entreprise adjudicataire. Pour ce qui est de l'embellissement des façades des boutiques situées sur les principales artères, il appartient d'abord au président du conseil départemental et municipal de Brazzaville, de convoquer les syndicats des commerçants, les chefs de quartiers et de blocs mais aussi les neuf maires d'arrondissement pour passer l'information. Au cours de cette réunion, le maire pourrait signifier à ses interlocuteurs la nécessité de la mesure relative à l'embellissement de Brazzaville qui passe aussi par les enseignes lumineuses, le rafraîchissement des devantures de tout bâtiment donnant accès directement aux principales artères. Il devra aussi insister sur la qualité de la peinture à appliquer, mais surtout sur le travail qui devra garantir une certaine longévité.

Marlène Samba

Sénatoriales 2023

LE PCT N'INVESTIRA PAS N'IMPORTE QUI

Telle est la mise en garde sans fioriture du secrétaire général du Parti congolais du travail (PCT) Pierre Moussa, à l'attention des différents prétendants de cette formation politique à la fonction de sénateur. Au cours de cette réunion du bureau politique, la neuvième du genre qui s'est tenue le 6 juillet dernier au siège national du PCT à Mpila, le secrétaire général a tenu le discours de vérité à ses camarades. Conscient de la pléthore probable des aspirants, il a prévenu que le parti n'investira pas n'importe qui et ne cautionnera aucune indiscipline.

Cette session du bureau politique, la première rencontre qui s'est tenue dans l'amphithéâtre du siège du Parti Congolais du Travail à Mpila, a examiné et adopté plusieurs points inscrits à l'ordre du jour. Il s'agissait entre autres, du projet de synthèse de la 8^{ème} réunion ordinaire du bureau politique ; le projet de stratégie électorale pour les sénatoriales 2023 ; le projet de rapport d'activités du 1^{er} trimestre 2023 du bureau politique ; le compte rendu de la mission du secrétaire général en Chine ; le projet de memorandum d'entente sur les échanges et la coopération entre le Parti Communiste Chinois et le Parti Congolais du Travail.



Appréciant les conclusions de cette session, le secrétaire général du PCT Pierre Moussa, a affirmé : « au regard des conclusions auxquelles nous sommes parvenus, je puis affirmer avec certitude, que les objectifs assignés à cette 9^{ème} réunion ordinaire

du Bureau Politique ont été atteints. Nos discussions franches et responsables ont permis de conforter notre détermination à répondre aux attentes du Parti. J'ai bon espoir, que les directives et les recommandations émises seront d'un précieux concours

pour l'amélioration des performances dans la réalisation de nos objectifs ».

Le secrétaire général du PCT a en outre insisté sur la volonté de relever les défis qui s'imposent au PCT pour lui permettre d'être résilient aux chocs politiques d'où qu'ils viennent. Au nombre des défis majeurs auxquels le PCT doit à tout prix faire face, figurent en bonne place: « la victoire aux élections sénatoriales qui se profilent à l'horizon et la mise en œuvre de la stratégie électorale qui a été adoptée ». Face à ces défis, le PCT doit faire preuve d'efficacité. « Dans cette optique, et comme nous venons de

la réaffirmer avec force, la direction du parti ne transigera en aucun cas avec la non-observation de la discipline. Avant l'ultime sanction, il nous faut sensibiliser, conscientiser la base sur les enjeux de l'heure », a martelé le secrétaire général du PCT.

Au regard de ces défis qui se veulent implacables, Pierre Moussa a exhorté la direction politique à s'investir davantage dans l'encadrement afin d'épargner le Parti Congolais du Travail de préjudiciables dérives. En effet, prévue pour deux jours, la session du bureau politique du PCT s'est tenue finalement en un seul jour.

A propos de l'inflation des candidatures, le porte-parole du PCT Parfait Romuald Iloki a affirmé que la commission d'investiture qui siégera à cet effet ce mardi 11 juillet 2023, tiendra compte du nombre de sièges du sénat qui est de 72. Il précise par ailleurs que l'abondance des candidatures justifie l'attractivité et la vitalité du PCT. De même, le porte-parole du PCT rassure que la parité homme-femme sera de mise, comme il l'a toujours été au Parti Congolais du Travail qui tient au respect strict du cadre légal.

E.O.

AUGMENTATION DU PRIX DE L'ESSENCE : LE CONGO REVOIE SON MODÈLE ÉCONOMIQUE

La majoration de 30% du prix du supercarburant dès le 15 juillet 2023 n'est pas imposée de l'extérieur, comme l'insinuent certaines personnes. Elle intègre plutôt l'accord conclu entre le Congo et le Fonds monétaire international dans l'objectif de rétablir les équilibres macroéconomiques. En perspective, l'argent qui servait aux subventions des produits pétroliers, serait injecté dans les services sociaux.



Le premier ministre Anatole Collinet Makosso

Dans le but d'expliquer les tenants et les aboutissants de l'augmentation du prix de l'essence, le premier ministre Anatole Collinet Makosso entreprend depuis quelques jours, des rencontres avec le patronat, les associations des consommateurs, des transporteurs, la Force publique, les partis politiques légalement reconnus. Rappelons que de 595 FCFA en 2022, le litre de l'essence à la pompe était passé le 31 janvier 2023 à 625 FCFA. A partir du 15 juillet 2023, le prix du litre de l'essence à la pompe va augmenter à 775 FCFA, soit 150 FCFA de plus.

En choisissant de faire comme les autres Etats en programme avec le FMI, le Congo tient à ses engagements vis-à-vis de cette institution de Bretton Woods. Il est de notoriété publique que le volet social au Congo ne bénéficie pas suffisamment de moyens à la dimension de ses besoins, parce qu'une bonne partie des fonds y relatifs était utilisée dans les subventions des produits pétroliers finis qui s'élèvent à 300 milliards de FCFA chaque année. Or, il est établi que si chaque citoyen paie ce qu'il consomme en termes de produits pétroliers, d'eau et d'électricité, les milliards de subventions seront réinvestis dans la construction, réhabilitation ou modernisation des services sociaux à l'instar de l'éducation, la santé, les voiries urbaines, l'eau, l'électricité, les transports en commun. Le premier ministre appelle ainsi chacun à prendre ses

responsabilités, en s'accommodant à la nouvelle donne. Par la voix du président de la chambre de commerce de Brazzaville, Paul Obambi, le secteur privé prend acte du fait accompli. Le chef du gouvernement a expliqué les raisons, l'opportunité et la nécessité de cette mesure à travers un échange franc, sur l'impact de l'augmentation du prix du supercarburant à la pompe et du contenu des accords signés avec le FMI.

« Nous avons compris que l'Etat est engagé dans cette démarche en conformité avec les bailleurs de fonds et dans l'intérêt des équilibres macroéconomiques. Mais, dans ces équilibres, le secteur privé doit se retrouver. Nous avons pris acte. Et, avons sollicité du chef du gouvernement, d'échanger avec les ministres sectoriels, afin de revenir vers lui, avec nos propositions pour pallier les impacts consécutifs sur le secteur privé et sur les entreprises dans une conjoncture économique très difficile », dit Paul Obambi.

Après l'Union patronale interprofessionnelle du Congo (UniCongo) et l'Union nationale des opérateurs économiques du Congo (Unoc), le premier ministre Anatole Collinet Makosso, a fait le même exercice le 4 juillet dernier avec les associations des transporteurs, des consommateurs, les confessions religieuses et la force publique. « Le Congo ne pouvait pas être en marge de la volonté exprimée par les chefs d'Etat de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale... Mon gouverne-

ment, mis en place en pleine crise sanitaire, avait entre autres enjeux géopolitiques et géoéconomiques, conclu un programme avec le FMI. Sa deuxième bataille étant de rétablir la confiance avec les partenaires économiques et financiers afin de créer les conditions de rétablissement des équilibres macroécono-

miques qui passent par un programme avec le FMI. Le passage du Congo à la troisième revue est conditionné par l'augmentation du prix des produits pétroliers à la pompe », explique le premier ministre.

Il interdit en revanche ses compatriotes de culpabiliser le FMI en ces termes: « Il ne faut pas que nous continuions à dire que c'est un diktat du FMI. C'est un programme que nous avons conclu, mais c'est aussi une réalité économique qui per-

met d'engranger et gérer de façon optimale, les bénéfices des revenus pétroliers ». Le constat fait au terme de ces premières rencontres, révèle que les interlocuteurs du premier ministre ne s'opposent pas à la mesure. Mais, ils s'attendent à des mesures d'accompagnement à la dimension de la décision gouvernementale, pour ne pas faire supporter trop de charges par la population.

Marlène Samba

LA PARABOLE DE L'ÉLÉPHANT

LES MULTIPLES YEUX DE L'ÉLÉPHANT

Mon récent séjour au village m'a rapproché davantage de l'éléphant et de ses mœurs. Chaque jour, j'étais à côté de mon grand-père qui, grâce à ses récits envoûtants, m'a rapproché davantage de l'éléphant. Tout s'est passé comme si le vieil homme ne voudrait pas s'en aller un jour, en emportant avec lui tout son trésor. C'est pourquoi, il a voulu que ses récits soient consignés dans un document. Ce que j'ai fait avec bonheur. Ainsi un jour, il a axé sa narration autour de l'anatomie de l'éléphant, en soutenant que cet animal dispose de plusieurs yeux jusqu'à l'infini. Il n'a pas deux yeux seulement, comme les autres animaux. Il a argué qu'au gré des saisons, des événements, parfois de son humeur ou de l'environnement, cet animal est capable de décupler ses organes de vue, sans doute pour voir ce qu'aucun autre mammifère ne saurait voir, en se plaçant dans les mêmes conditions. Et de soutenir que : « si l'éléphant n'avait que ses deux yeux physiques, il serait véritablement myope ».

A en croire les affirmations du vieux, les deux yeux de l'éléphant, observables sur son visage, ne lui servent qu'à se concentrer sur les objectifs à atteindre. Mais, ceux qu'il développe au gré des événements, et ce sont les plus nombreux, lui per-

mettent de voir au-delà des apparences, des masques... Grâce à ces autres yeux, l'éléphant peut percevoir ce qui se déroule dans les cieux, derrière les nuages, ou en bas, dans les profondeurs abyssales des eaux et même derrière les montagnes qui dominent le relief à l'horizon.

J'ai attiré son attention en sourcillant un peu. Mais, rien ne pouvait perturber son discours, ni faire changer d'avis à cet homme de conviction. Pour s'en convaincre, a-t-il indiqué, « il suffit d'observer l'éléphant pendant qu'il dort : il le fait en ne fermant que certains de ses yeux physiques, tout en gardant les autres yeux entièrement ouverts ». Ce serait pour des besoins de sécurité.

C'est pourquoi, tout bon chasseur connaissant l'éléphant, ne se hasarderait pas à traquer cet animal la nuit. De même, qu'il ne penserait pas à le dépister sous l'orage ou sous la tempête ; puisqu'il sait voir au travers d'une goutte de pluie ou de poussière même la plus étanche... Car, c'est à ces instants précis que tous ses sens, singulièrement ses multiples yeux, se mettent en état de veille permanente. Dès lors, la mémoire de l'animal fonctionne à la perfection, et plus rien ne peut le surprendre.

Jules Débel

Loi Mouébara

UN BOUCLIER DE PROTECTION POUR LES VEUVES À POINTE-NOIRE

Depuis la réinstallation des veuves et orphelins Abaraka et Mbendzé dans les maisons d'habitation héritées de leur époux et père, la loi Mouébara relative à la lutte contre les violences faites aux femmes et aux filles est sur toutes les lèvres. Elle a intégré le quotidien des habitants de la capitale économique, à l'image de ceux d'autres cités, comme un véritable bouclier de protection pour les plus fragiles à Pointe-Noire.

La veuve et les orphelins Abaraka ont vécu trois ans de martyre, infligés par la belle famille depuis la mort de leur époux et père. Ils ont été violentés puis expulsés de la maison familiale et privés d'autres droits successoraux, alors que selon la loi, les us et coutumes bantous et les saintes écritures, ils sont des ayants-droits. Contraints à l'errance, voire à « l'exil social », ils ont eu les conseils d'un spécialiste bien après, pour se faire rétablir dans leurs droits. C'est ainsi qu'ils ont saisi les tribunaux pour présenter le non-respect de leurs droits de succession et exigé réparation.

Galvanisés à la fois par les avis de leur conseil, mais surtout se référant à la nouvelle loi contre les violences faites aux femmes et à la fille, dite loi Mouébara du nom de la génitrice du président Denis Sassou N'Gusso, ils ont résolu d'affronter leurs bourreaux devant la justice. Après un procès équitable, conduit

avec maestria de bout en bout par les magistrats, la veuve et les enfants Abaraka ont eu raison sur la belle famille. Les droits successoraux qui leur ont été arrachés ont finalement été rétablis. Il s'est posé cependant, le problème de l'applicabilité de cette historique décision de justice.

C'est ainsi que, tenant compte de ce cas de haute portée sociale, Inès Nefer Bertille Ingani, la ministre de la promotion de la femme, de l'intégration de la femme au développement et de l'économie informelle, conformément à ladite décision, sous l'œil des autorités sécuritaires et judiciaires et de défense des droits de l'Homme, a procédé à la réintégration et réinstallation de la veuve et ses enfants dans la maison parentale. La cérémonie a eu lieu à la faveur de la célébration de la journée internationale de la veuve. C'est donc devant elle que l'huissier de justice a déverrouillé les portes barricadées de la maison donnant



Emotionnée, cette veuve saute dans les bras de la ministre

ainsi accès et la possibilité à la ministre de poser l'acte symbolique de réinstallation des Abaraka dans leur maison.

Un acte inespéré depuis trois ans, qui s'est finalement ac-

compli en application de la nouvelle loi qui promet un « meilleur accompagnement aux veuves...pour qu'à la douleur de la perte d'un époux, ne viennent plus s'ajouter d'autres douleurs ». L'article

30 de ladite loi engage l'Etat à « favoriser la création d'espaces de conseils ainsi que de centres d'assistance clinique, psychologique, sociale et juridique chargés de prévenir les violences et de pourvoir à l'assistance aux victimes ». Pourtant, l'article 60 prévient que « tout auteur de violences liées au veuvage et aux successions, sous quelque forme que ce soit, à l'égard de la veuve, des orphelins ou tout autre héritier, est puni d'un emprisonnement de deux à cinq ans et d'une amende de 500 000 à 5 millions de francs CFA ».

C'est dans ce même contexte qu'il est interdit d'infliger des mauvais traitements aux veuves. Parmi ces mauvais traitements, il y a « les rites forcés et les pratiques traditionnelles préjudiciables et dégradantes sur les veuves contre leur gré, sont constitutifs d'une infraction ».

La veuve et les enfants Mbendzé qui étaient eux aussi en passe d'être expulsés de la maison héritée du mari et du papa, ont finalement été maintenus dans leurs droits par la loi. La ministre Inès bertille Ingani a accompli cet acte symbolique pour attirer l'attention de tout le monde, au nom du gouvernement, sur les conséquences des violences et du martyre que d'aucuns se plaisent d'infliger aux veuves et aux orphelins. Elle envisage d'ailleurs la mise en place prochaine d'une Task-force « SOS veuve en danger ».

Ernest Otsouanga

CEPE 2023

LE NOMBRE D'ADMIS EST EN BAISSSE

Les résultats du Certificat d'études primaires élémentaires (CEPE), session de juin 2023 ont été publiés le 6 juillet 2023. Sur les 139 547 candidats, 112 521 dont 57036 filles, ont obtenu leur visa d'entrer au secondaire premier degré à la prochaine rentrée scolaire 2023-2024. Les départements de l'arrière-pays continuent de prendre le dessus sur Brazzaville et Pointe-Noire qui depuis plusieurs années ont perdu le leadership aux examens d'Etat.

Comme cela est souvent observé, les départements de l'arrière-pays maintiennent leur rang par rapport à Brazzaville. Mais cette fois-ci, c'est le département des Plateaux qui occupe la première place avec un taux de réussite de 99,98%. La Lékoumou qui a occupé la première place l'année dernière, occupe l'avant-dernière place. Tandis que le Kouilou arrive en deuxième position avec 92,76%.

La Cuvette arrive en troisième place avec 92,23%, la Cuvette-Ouest occupe la quatrième place avec 91,78% ; la Likouala est en cinquième



Ces enfants scrutent les listes affichées

position avec 89,45 % ; le Pool arrive en sixième position avec 88,8 % d'admis ; Pointe-Noire est septième avec 88,85 % ; Brazzaville est en huitième position avec 84,50 % ; la Bouenza est neuvième avec 73,26 %, le Niari dixième avec 71,71 % et la Sangha occupe la dernière place avec 51,34 admis.

Des résultats globaux satisfaisants dans leur ensemble se réjouit le ministre de l'enseignement préscolaire, primaire, secondaire et de l'alphabétisation. « La communauté éducative peut se réjouir de la rapidité et de la rationalité avec lesquelles les données sont traitées. Ce qui améliore la qualité des résultats obtenus. La modernisation du CEPE soutenue par l'augmentation de l'offre scolaire a contribué au renforcement des conditions d'études de nos enfants », a-t-il signifié.

E.O.

Comité national économique et financier

LA RÉUNION DU CNEF DU CONGO S'ACHÈVE SUR UNE NOTE DE SATISFACTION

Le ministre de l'économie et des finances Jean Baptiste Ondaye a présidé le 5 juillet 2023, la réunion du Comité national économique et financier (CNEF) de la République du Congo. Au cours de cette session qui s'est déroulée au siège de la Banque des Etats de l'Afrique centrale (BEAC), en présence du ministre en charge du Budget Ludovic Ngatsé, les experts ont échangé entre autres sur le mode financement de l'économie nationale et l'exécution du budget de l'Etat au 31 mai 2023. Au terme des travaux, le CNEF du Congo a noté une évolution positive de l'activité économique.

Cette réunion du Comité national économique et financier du Congo a permis aux deux ministres et aux experts de se faire une idée exacte et holistique de la situation économique nationale, sous régionale et internationale au premier trimestre 2023. Ils ont également échangé sur les perspectives de l'année en cours. Parlant du comportement économique au plan international, le CNEF a relevé la faiblesse au niveau de l'activité économique mondiale au cours du premier trimestre 2023.

Au niveau sous régional le CNEF a constaté avec regret un ralentissement des activités économiques sous l'effet de la persistance des tensions inflationnistes et de la dégradation des termes de l'échange.

Au cours de cette même année, la BEAC prévoit un taux de croissance de 2,4% contre 3% en 2022. A propos du Congo, le CNEF du Congo a noté une amélioration substantielle de l'activité économique. Le compte-rendu des travaux de la réunion, lu par Serges Dino

Daniel Ngassacky, secrétaire général du Comité l'indique en ces termes : « sur le plan national, le comité a noté une évolution globalement satisfaisante de l'activité économique en lien principalement, avec la relance des investissements dans le secteur pétrolier ; l'embellie dans l'industrie manufacturière et le paiement régulier des salaires des agents de l'Etat et des pensions de retraite. En conséquence, l'activité économique devrait se consolider en 2023 avec un taux de croissance du PIB



Le ministre Jean Baptiste Ondaye

réel qui se situerait à 2,3% contre 0,4% en 2022 ».

S'agissant des différents modes de financement de l'économie congolaise, le CNEF du Congo a relevé une évolution mi-figue miraisin au niveau de l'activité du système bancaire national. Cependant, le secrétaire général du Comité a fait une mention spéciale au Trésor public. A en croire Serges Dino Daniel Ngassacky : « le trésor public congolais est resté actif, mobilisant ainsi les financements à hauteur 612, 09 milliards de FCFA en fin avril 2023, soit une hausse de 37,1%,

par rapport au montant levé un an plutôt. Cette évolution a porté ainsi l'encours des titres publics congolais à 1857, 02 milliards. Ce qui représente 31% du total de la CEMAC ».

Mettant à profit cette réunion, le CNEF de la République du Congo a félicité les cadres congolais récemment nommés à la Banque des Etats de l'Afrique Centrale et à la Commission de Surveillance du Marché Financier de l'Afrique Centrale (COSU-MAF).

Patrick Yandza



Les participants pendant la réunion

Elevage bovin

UNE REFLEXION POUR REDYNAMISER LE CENTRE DE METAYAGE S'IMPOSE

Les participants au séminaire de renforcement des capacités des chefs d'antennes départementales du Centre de Métayage Bovin (CMB), ont recommandé le 1^{er} juillet 2023 à Brazzaville au ministère de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche, d'engager une réflexion sur la redynamisation de ce centre pour permettre à cette structure d'assumer pleinement son rôle.



Au terme de quatre jours d'échanges sur le développement de la filière bovine par le métayage et la conduite de l'élevage bovin au Congo, les participants ont éga-

lement insisté sur la nécessité pour le décideur public d'accorder une attention particulière sur le fonctionnement des Centres d'Appui Technique de Mpassa, Boundji et Dihessé qui consti-

tuent la réserve en terme de crédit bétail au Congo, notamment sur les questions liées à l'acquisition des reproducteurs, la formation des bénéficiaires et d'autres acteurs de la filière,

et même sur les aspects de la recherche-développement.

A l'endroit du Centre de Métayage Bovin, il lui est demandé de faire une évaluation des besoins humains, logistiques pour la tenue des opérations à venir, notamment le suivi, l'accompagnement des métayers et la rétrocession. Il s'agit aussi de respecter les procédures d'octroi du crédit bétail selon les termes de l'arrêté numéro 9329 du 24 novembre 2010 portant création, attributions et organisation du Centre de Métayage Bovin.

L'historique de l'élevage et du métayage bovin au Congo, le choix des sites et les infrastructures utiles en élevage bovin, la conduite de l'élevage bovin qui implique la reproduction, l'alimentation, la santé animale, l'organisation et la gestion de l'élevage sont les thèmes développés par des experts en matière d'élevage à l'intention des chefs d'antennes départementales. A l'issue de cette formation, ces derniers ont déclaré qu'ils seront désormais capables d'appliquer les ensei-

gnements reçus et d'aider les métayers à bien suivre et gérer leur élevage. Ce séminaire a été clôturé par Jean Ikolakoumou, conseiller à l'élevage du ministre de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche.

Rappelons que le Congo, sous l'impulsion du Chef de l'Etat Denis Sassou N'Guesso, s'est lancé dans un vaste programme de développement appelé Plan National de Développement (PND 2022-2026). Ce plan qui vise à bâtir une économie forte, diversifiée et résiliente s'appuie sur six piliers dont le premier est le développement de l'agriculture au sens large.

L'un des objectifs de ce premier pilier est le développement des filières d'élevage notamment la filière bovine. Parmi les stratégies de développement de cette filière figure le métayage bovin. Ce séminaire est donc venu à point nommé, par le fait qu'il répond aux objectifs fixés par le pays en ce qui concerne le développement des filières, plus précisément la filière bovine par le métayage bovin.

Gulit Ngou

LE QUATRIÈME VENDREDI DE L'ENTREPRISE ENVISAGÉ À POINTE-NOIRE

Il s'agit d'une expérience qui vise à faire la promotion de l'entreprise. En effet, d'essence tournante, le quatrième vendredi de l'entreprise ne se déroulait plutôt qu'à Brazzaville. Ce paradoxe vient d'être résolu. Selon la ministre Jacqueline Lydia Mikolo, le prochain numéro de cette expérience initiée par le ministère des petites et moyennes entreprises et de l'artisanat se déroulera dans la capitale économique.



Au cours de la troisième édition qui s'est tenue le 30 juin 2023, «l'artisanat en République du Congo» a mis face à face, le secteur public et les acteurs du privé. La normalisation, la qualité, les enjeux et les perspectives ont été au cœur des débats. La ministre des petites, moyennes entreprises et de l'artisanat Lydia Mikolo, les experts de son département et d'autres administrations publiques, le patronat, les entrepreneurs et porteurs de projet ainsi que d'autres acteurs du secteur informel ont discuté de l'artisanat comme source d'emplois et de richesses. Les exposés ont été suivis du partage de l'expérience de trois artisans actifs. Spécialisée dans l'agroalimentaire, Joséphine Bouanga a raconté les 24 ans de son aventure qui a commencé juste après la fin de ses études à la faculté des sciences. « *Diplômée sans emploi, je passais présenter mes produits d'une alimenta-*

tion à une autre à Brazzaville. Je faisais le dépôt-vente parce que mes produits n'étaient pas connus. Mon stage à l'étranger m'a permis de faire des sirops. En 2017, j'ai été décorée par le chef de l'Etat. Aujourd'hui, j'emploie 24 personnes. Je tiens bon, malgré les difficultés et ma gamme est faite de 64 produits dont une partie est exportée en France depuis 2019. Ingénieur spécialiste en science alimentaire, je rencontre les problèmes de normalisation et de présentation », explique-t-elle. La couturière Darelle Mokoko figure aussi parmi les congolais ayant opté pour le secteur privé. L'artisan est couturière, modéliste et styliste de Brazzaville. Formée à Abidjan en coupe et couture avant d'être envoyée par l'Etat en Chine pour se perfectionner en broderie, elle emploie des jeunes filles qu'elle forme dans ses deux ateliers Darelle Mode, devenus une référence

à Brazzaville. Elle rêve d'étendre son activité à l'extérieur du Congo. De son côté Fabrice Youlou a parlé de son expérience et du chemin parcouru. Promoteur d'un atelier à Moukondo, l'artisan frigoriste formé au Congo puis en République démocratique du Congo avec l'appui de l'Agence nationale de l'artisanat, vend aussi ses services à domicile. Il a déjà formé une cinquantaine d'autres jeunes dont la moitié travaille sous lui. Leurs interventions ont eu lieu après la présentation des perspectives du secteur artisanal ; de l'Agence congolaise de la normalisation et de la qualité (Aconog). C'est à la fin que la ministre Lydia Mikolo a annoncé que la prochaine édition aura lieu à Pointe-Noire et sera axée sur la Zone de libre-échange continentale Africaine (ZLECAF).

Ernest Otsouanga

Agriculture

UN PROJET NOVATEUR VOIT LE JOUR AU CONGO

Le lancement dudit Projet agriculture, jeunes et entrepreneuriat (Paje) s'est fait sous la forme d'un atelier. Organisé à Brazzaville du 26 au 30 juin 2023, il s'est soldé par l'adoption des recommandations à l'attention du gouvernement, du Fonds international pour le développement agricole (Fida), de l'Unité de gestion du projet (Ugp) et des participants.

Hormis le lancement du Projet agriculture, jeunes et entrepreneuriat, cet atelier a porté aussi sur l'amélioration du niveau d'appropriation et de la vulgarisation du contenu du Paje, par ses acteurs et ses partenaires. Le communiqué final sanctionnant les travaux, précise qu'il s'est agi entre autres : « *de partager son objectif et ses résultats attendus, afin de susciter leur adhésion et leur implication active dans la mise œuvre opérationnelle dudit projet* ». L'objectif étant de renforcer les capacités

de premier ordre, la tenue de première session du comité de pilotage, l'accélération de la mise en place du Comité technique interministériel. Le Fida devra former le personnel de l'Ugp en gestion financière ; dans le domaine de passation des marchés et le suivi-évaluation ; poursuivre le dialogue avec le gouvernement afin d'établir les liens entre le Paje et les Zap. Il est recommandé au gouvernement, de remplir vite, les dernières conditions additionnelles au décaissement ; d'accélérer la mise en place du système fiduciaire



des membres de l'Unité de gestion du projet et des partenaires sur les procédures du Fida ; de rappeler la démarche de planification des activités et de préparation des plans de travail annuel et de passation de marchés ; de renforcer les capacités des acteurs de mise en œuvre ; de formuler les recommandations et propositions ; de présenter les opportunités, les conditions d'accès et les résultats escomptés. Le communiqué final indique par ailleurs que les participants ont également établi les liens entre les Zones agricoles protégées et le Paje. La réussite de ce projet recommande au gouvernement la mise en place d'un groupe de réflexion pour la promotion de l'entrepreneuriat et le finan-

et du système de suivi ; de créer une bibliothèque numérique et de renforcer l'équipe fiduciaire par un auditeur interne. Les participants eux-mêmes ont été exhortés à vulgariser les résultats de l'atelier. Aucun problème ne devrait se poser quant à « *l'engagement profond et la disponibilité entière du gouvernement à travailler avec le Fida, pour maximiser davantage la performance du Paje, afin d'assurer une croissance forte, inclusive, durable et créatrice d'emplois décents en milieu rural et préurbain* », a fait savoir Jean Ikolakoumou, conseiller à l'élevage du ministre de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche.

E.O.



1^{ère} PME Congolaise de Livraison Express depuis 1992.

G'BOX SERVICES
Une Nouvelle équipe qui vous offre :

- + De Dynamisme
- + De Professionnalisme
- + De Réactivité
- + De Sécurité
- + De Satisfaction clients

NOS METIERS

- ✓ Livraisons Express Nationales
- ✓ Livraisons Express Internationales
- ✓ Fret Aérien
- ✓ Fret Routier
- ✓ Fret Maritime
- ✓ E-Commerce

NOTRE FORCE, NOTRE RÉSEAU

- + De 14 agences dans tout le territoire national

NEW FORMULA POWERED BY **SAP Business One**

Service Clients :
 Direction générale Brazzaville : Centre ville en face de la mairie centrale.
 Agence Pointe Noire : Centre ville Rond point kassaf en face du Centre Culturel Français.
 Contact 2017@gxinternational.net • www.gxinternational.net
 (+242) 05 550 10 73 - (+242) 05 301 02 38

Nos Partenaires



Partenariat public/privé

CONCESSION DU BARRAGE HYDROÉLECTRIQUE DE MOUKOUKOULOU

Signature d'une convention de concession entre le Congo et la société d'électricité de Moukoulou-Congo (SEMAC) qui est une filiale de la société chinoise WITTC. Le Congo a été représenté par deux membres du gouvernement, en l'occurrence, le ministre de l'énergie et de l'hydraulique Emile Ouosso et le ministre en charge du partenariat Public-privé Denis Christel Sassou N'Gusso. La société SEMAC a été représentée par son directeur général, Xu Xunzhi et Ma Jian-Juan, directeur commercial de WITTC. Cette cérémonie qui s'est déroulée le 29 juin 2023 a connu la participation de plusieurs invités. Cette concession s'inscrit dans le cadre des réformes engagées par le gouvernement depuis 2003 en matière de gestion des infrastructures de transport et d'ouvrage de production d'électricité.

L'Hôtel Radisson Blu de Brazzaville, a servi de cadre pour la cérémonie de signature de la convention de cession de la gestion du barrage hydroélectrique de Moukoulou à la Société d'électricité de Moukoulou-Congo (SEMAC), une filiale de la société chinoise Weihai international economic and technical cooperative (WITTC).

La convention de concession porte sur la révision, la modernisation et l'exploitation de la centrale hydroélectrique de Moukoulou. Cette centrale est dotée d'une puissance de 74 mégawatts. L'Etat congolais participe au capital social de la SEMAC à hauteur de 15% et ce, à travers la société de gestion du patrimoine. Cette participation s'explique par l'exercice de ses pouvoirs régaliens dans le secteur stratégique de la production énergétique en vue d'assurer la bonne exécution de la concession. La SEMAC qui est une société de droit congolais assurera désormais l'exploitation et la gestion de cette centrale hydroélectrique, en remplacement de l'Energie électrique du Congo (E2C) qui a d'ailleurs pris part à la cérémonie de signature de la convention.

Dans son mot de circonstance, le ministre du partenariat Public/privé Denis Christel Sassou N'Gusso a souligné que ce projet va se développer conformément aux orientations du Chef de l'Etat et que «le gouvernement respectera l'ensemble des obligations, pour que ce contrat puisse s'exécuter dans les normes». Il a remercié le groupe WITTC pour son engagement au Congo ainsi que pour le travail qui sera conjointement réalisé conformément aux prescriptions qui régissent la convention de la concession.

A en croire Frédéric Mapienzi, directeur de cabinet du ministre de l'énergie et de l'hydraulique, la signature de cet accord ne pénalise nullement les employés au Barrage hydroélectrique



Denis Christel Sassou N'Gusso, Emile Ouosso et le Dg Xu Xunzhi

de Moukoulou. Ces travailleurs sont couverts par l'article 45 du code du travail qui dispose : « s'il survient une modification dans la situation juridique de l'employeur, notamment par succession, vente, fusion, transformation de fonds, mise en société, tous les contrats de travail en cours au jour de la modification subsistent entre le nouvel employeur et le personnel de l'entreprise.

Leur résiliation ne peut intervenir que dans les formes et aux conditions prévues par la présente section ». Il a toutefois précisé que «le concessionnaire n'hérite pas les dettes contractées par l'ancien employeur à l'égard des salariés, à quelque titre que ce soit. Mais, il reste redevable envers les travailleurs transférés dans la nouvelle entité avec le maintien de tous leurs

droits : ancienneté et avantages acquis qui leur ont été reconnus par l'ancien employeur».

Pour sa part, Ma Jian-Juan, le directeur commercial de la société WITTC, s'est engagé à assurer l'exploitation et la modernisation du Barrage hydroélectrique de Moukoulou. Il promet en outre à respecter strictement les normes et la qualité de l'ouvrage, en

conformité avec les exigences de la convention. «Nous continuerons à approfondir la recherche, pour le développement et l'innovation technologique, afin d'améliorer la sécurité, la stabilité et l'efficacité de la centrale», a-t-il indiqué. Poursuivant sa déclaration, Ma Jian-Juan a pris l'engagement de renforcer la formation des talents locaux et d'apporter toutes les technologies de pointe usuelles dans ce domaine. Situé dans le département de la Bouenza, le barrage hydroélectrique de Moukoulou, dont les travaux ont été réalisés dans le cadre de la coopération avec la Chine a été inauguré en 1979 par le Président Denis Sassou-Nguesso. Avec une puissance installée de 74 mégawatts, produits par quatre turbines, il a été pendant des années, la principale source d'électricité des villes de Brazzaville et de Pointe-Noire. Ce barrage hydroélectrique n'avait échappé aux affres de la guerre civile de 1997. Réhabilité en 2007 et faute d'entretien adéquat, cet ouvrage a connu des difficultés de fonctionnement de tous ordres. Avec le changement de son statut, le barrage hydroélectrique de Moukoulou retrouvera toutes ses lettres de noblesse en tant que principale source de développement et de modernisation du Congo.

Notons que la validité de cette convention de concession est de 30 ans. Elle intervient après la concession des barrages hydroélectriques d'Imboulou, de Liouosso, du Djoué et de la route nationale n°1.

Alexandre Ôgnégné



Océan du Nord
Société Générale - Congo

OUVERTURE DES LIGNES
ETOUMBI - KELLE & ETOUMBI - MBOMO!!
après une interruption momentanée de la ligne
Etoumbi - Kelle, votre transporteur vous annonce
sa relance et l'ouverture du tronçon Etoumbi - Mbomo



Désormais
voyagez
JUSQU'À
MBOMO!!

Brazzaville
ETOUMBI - KELLE
tous les
MARDIS
SAMEDIS



Brazzaville
ETOUMBI - MBOMO
tous les
JEUDIS

www.oceandunord.com
contact@oceandunord.com

Phones: 05 728 88 33/ 06 587 44 60
Direction Brazzaville: 01, rue Ango av de la tsiémé Mikalou.

Justice/Verdict

12 CONGOLAIS ET 4 ÉTRANGERS CONDAMNÉS À 18 MOIS ET CINQ ANS DE PRISON FERME

La chambre pénale de la Cour Suprême a rendu son verdict le 5 juillet 2023 sur l'affaire du ministère public contre les 12 Congolais, 3 Syriens et 1 libanais. Il leur était reproché de faux en écriture publique, complicité de corruption et complicité en écriture publique. Les peines varient entre 18 mois et 5 ans d'emprisonnement ferme, assorties d'une amende de 120.000 FCFA. Deux Congolais ont été acquittés au bénéfice du doute.



Démarré le 27 juin, le procès des 16 personnes impliquées dans une affaire de trafic de documents publics a pris fin le 5 juillet 2023. En effet, du délibéré de la Chambre pénale de la Cour Suprême, il ressort que la majorité des accusés, co-accusés, prévenus et co-prévenus ont été condamnés à 18 mois d'emprisonnement ferme et à payer 120.000 FCFA d'amende. Deux accusés ont été purement et simplement acquittés. Tandis que le président du tribunal de

grande instance de Tchiniouka Pointe-Noire a écopé de 5 ans d'emprisonnement ferme. C'est la plus lourde peine qui a été prononcée à cette occasion.

A en croire le premier président de la Cour Suprême Henri Bouka, ce tribunal s'est déroulé conformément à l'article 463 du code pénal. Il a précisé par ailleurs qu'à l'expiration des peines infligées aux trois syriens ainsi condamnés seront expulsés du territoire congolais. Après le verdict de la Chambre pénale de la Cour Suprême, les

avocats de la partie civile et de la défense n'ont pas fait mystère de leurs réactions respectives.

Les avocats de la défense se disent très déçus des décisions prises par la Cour à l'encontre de leurs clients. Pour Maître Eric Yvon Ibouanga qui a défendu le libanais affirme : « bien que la Cour ait condamné mon client Mr Abbas Haidara à 18 mois d'emprisonnement ferme, contrairement à ce que le ministère public, l'organe de poursuite avait requis 10 ans à son encon-

tre, mais cette décision est décevante d'un point de vue juridique parce que nous ne sommes pas convaincus de l'élément intentionnel. Nous avons indiqué que les sujets libanais et syriens ne connaissant pas la loi, en remettant de l'argent pour obtenir les services des agents de l'Etat, ils n'avaient pas l'intention qu'il s'agissait bien des documents faux. Ce qui n'a pas été établi contrairement au cours des débats qui ont été menés et entrepris devant la Haute Cour de notre pays. Nous estimons par ailleurs que la Cour a fait montre d'une petite faiblesse. Nous estimons que c'est une décision en partie satisfaisante et en partie décevante ».

Maître Sosthène Adam Ondze avocat ayant défendu 7 accusés, justifie son insatisfaction en ces termes : « nous avocats, quand on a un dossier, la conviction que nous avons, c'est d'extirper nos clients de la nasse du parquet. Et ça été fait. Malheureusement, après débats, la Cour a estimé qu'il fallait les condamner à 18 mois de prison ferme. Nous avons fait acte de cette décision, mais par contre sur les cas que j'ai défendus, j'ai pu obtenir un acquittement ».

De leur côté, les avocats de l'Etat ont manifesté leur totale satisfaction. Ils pensent que le verdict a une valeur

pédagogique. Le bâtonnier Emmanuel Oko a déclaré : « l'Etat congolais que moi et mes deux jeunes confrères avons eu l'honneur de représenter, avaient déjà dans nos observations dit qu'il faut quand même un peu de précédent, un peu d'exemplarité, surtout à un moment où le pays et les hautes autorités sont entraînés de parler de la lutte contre les antivaleurs. C'est un verdict qui servira d'exemple dans la mesure où il est sévère. Je crois que les gens feront désormais attention, parce que c'est inadmissible que les hauts fonctionnaires, les autorités de l'Etat se livrent à des pratiques de ce genre. Cela ne nous honore pas ».

Pour Maître Jean Bantsimba de la partie civile, les peines prononcées ne transgressent nullement les lois en vigueur. « Nous avocats de l'Etat congolais, nous estimons que les sanctions infligées sont conformes aux dispositions combinées des articles 35, 36 et 37 de la loi 9-2022 du 11 mars 2023, portant répression des actes qualifiés de corruption et assimilés », a-t-il précisé.

En ce qui concerne le président du tribunal d'instance de Tchiniouka qui a écopé de la sanction la plus lourde, la Cour justifie sa sévérité à son égard, par rapport à sa qualité de magistrat. Avant d'entrer en fonction, il avait déjà prêté serment de fidèlement remplir ses missions et de travailler conformément à la loi.

Alexandre Ôgnégné

Assainissement

LES PERSONNELS DU MINISTÈRE DE LA SANTÉ FONT LE SAINT THOMAS DANS LEURS MILIEUX DE TRAVAIL

Dans le cadre de l'opération « Villes, Villages et habitations propres » qui a cours chaque premier samedi du mois, les agents du ministère de la santé ont effectué une descente le samedi 1^{er} juillet 2023, dans les différents hôpitaux du nord et sud de Brazzaville pour se rendre compte de l'effectivité de cette opération.

Cette descente était supervisée par Jean Claude Moboussé, conseiller à la santé. Parmi les hôpitaux qui ont fait l'objet de cette visite, on figurait entre autres, les hôpitaux de Bacongo, de Makélékélé, le CSI de Tenrikyo, l'hôpital Mère-Enfant Blanche-Gomes, le CHU de Brazzaville et le CSI Marien-Ngouabi à Talangai. Ils se sont également rendu au CSI Maman Mboulalé ainsi qu'à l'hôpital de Talangai, pour se rendre compte des instructions du Premier mi-

nistre relatives à la salubrité. En effet, partout où ces agents sont passés, le conseiller à la santé Jean-Claude Moboussé a salué l'implication des personnels dans la mise en œuvre de cette opération. « Vous savez que le gouvernement a formalisé une intervention capitale pour la santé publique. Il s'agit des opérations de salubrité qui sont organisées chaque premier samedi du mois. Et donc, pour les professionnels de santé, cela devait être une activité phare, parce que dans le calendrier des soins de santé



primaires, la santé publique en général, les interventions comme la prévention des maladies et la promotion de la santé sont les interventions phares ».

Ainsi, poursuivant sa descente dans les structures de santé, Jean Claude Moboussé a témoigné toute sa satisfaction eu égard au travail qui s'y fait

conformément aux instructions du gouvernement. Ce qui lui a permis de qualifier cette attitude de positive. « Nous sommes passés dans les grandes formations sanitaires comme Talangai, Bacongo, Makélékélé, CHU, Blanche-Gomes, CSI Maman Mboulalé. Nous nous sommes aperçus que les cadres et les agents sont mobilisés autour des instructions du ministre et nous sommes très contents. Je crois que c'est à l'avantage de tout le monde », a-t-il conclu. Notons que cette opération de salubrité vise à lutter tant bien que mal contre

les différentes maladies liées à la santé publique.

Dim-Martie Mizère

Coopération

BIENTÔT DES MÉDECINS RUSSES AU CONGO POUR FORMER LES PERSONNELS MÉDICAUX

Cette formation est prévue du 7 au 12 août 2023 à Brazzaville. Elle sera dispensée par des experts de l'université fédérale du Caucase du nord de Russie.

C'est ce qu'annonce un communiqué de presse qui a été ventilé le 5 juillet 2023 par la Maison russe de Brazzaville. Il est dit en effet que l'Agence fédérale russe Rosstrudnichestvo, créée en 2008 sous la tutelle du ministère russe des affaires étrangères et représentée en République du Congo par la Maison russe de Brazzaville, initie une formation continue du personnel médical congolais. L'objectif poursuivi par cette agence est « de renforcer les capacités des participants sur l'évaluation des résultats de l'imagerie médicale visant à diagnostiquer et à traiter les maladies, comment administrer les soins d'urgence thérapeutiques et chirurgicaux dans

les hôpitaux, porter assistance aux victimes des blessures en tenant compte des connaissances théoriques et pratiques en orthopédie et traumatologie ». Ce communiqué de presse indique aussi que « cette session va être assurée par les experts de l'université fédérale du Caucase du Nord de Russie du 07 au 12 Août 2023 à Brazzaville ».

Il précise en outre que des dispositifs médicaux modernes seront utilisés lors des travaux. « Cette formation certifiante, sera sanctionnée par la délivrance des attestations de formation continue aux bénéficiaires.

A Brazzaville, cette formation vient après celle organisée par l'Agence Rosstrudnichestvo, en novembre dernier à Kinshasa grâce à



laquelle, le niveau de plus de 100 médecins diplômés de la République démocratique du Congo a été rehaussé. Pour tout dire, il est demandé

aux autorités congolaises compétentes de réserver un bon accueil à ses missionnaires qui apportent leur contribution au développe-

ment d'un pays ami », peut-on lire dans le communiqué de presse.

H.M.



PARADOXES

PARADOXES

PARADOXES

PARADOXES

PARADOXES

◆ La peur d'un hippopotame contraint un voleur à se rendre

Un voleur de légumes ayant fait des ravages dans les jardins des maraichers de la localité de Kitengué dans le district de l'Ile Mbamou, a été arrêté jeudi dernier aux environs de 19 heures alors qu'il opérait souvent tard dans la nuit. Ce dernier avait choisi ce jour-là les jardins situés aux abords du village pour cueillir rapidement des légumes et disparaître, comme à son habitude, sans être vu. Malheureusement pour lui, il a été surpris par un jeune garçon qui se rendait au fleuve pour prendre un bain. Celui-ci, après avoir aperçu une ombre semblable à une personne vers le jardin d'un maraîcher qu'il connaît, a projeté la lumière de sa lampe torche vers le voleur. Ce dernier a immédiatement pris la fuite et s'est jeté dans le fleuve laissant son butin sur place. Le jeune garçon a aussitôt crié au voleur. Des habitants qui étaient alertés par les cris, ont accouru vers la rive munis chacun d'une arme blanche pour en découdre avec le voleur qui tentait de prouver ses talents de bon nageur. Le malfrat s'est rendu compte que s'il abordait la rive, il sera pris par les habitants qui l'attendaient de pied ferme. Il a résolu d'aller au large du fleuve dans le but d'atteindre les roseaux pour se cacher. Hors, à côté de ces herbes aquatiques, un hippopotame écume les lieux. Se sentant comme harcelé d'un côté par les habitants du village et de l'autre par le pachyderme, le voleur craignant de se retrouver en

face à l'animal, n'avait que le choix de revenir vers la rive où il a été cueilli par la population comme un fruit mûr. Si les agents de police n'étaient pas présents, le voleur aurait pu subir la vindicte populaire. Il a été arrêté puis identifié avant d'être transféré au chef-lieu du district afin de répondre de son acte devant la justice. Selon un maraîcher, le voleur avait échappé à maintes reprises car il a souvent été plus rapide que ceux qui le poursuivaient. Son arrestation est une délivrance pour les maraichers, s'est-il réjoui.

◆ Une vendeuse enfarinée par erreur déclenche une bagarre

Les congolais ont adopté une habitude importée d'ailleurs qui consiste à enfariner les admis à un examen d'Etat. Vendredi dernier, après la publication des résultats du Certificat d'Etudes Primaires Élémentaires (CEPE), les admis à cet examen d'Etat qui ouvre les portes du collège, ont été enfarinés un peu partout dans la ville. Dans certains marchés de la place, des vendeuses dont les enfants ont réussi à l'examen ont été enfarinés en lieu et place de leurs enfants restés à la maison. Dans un marché de la place, une vendeuse dont l'enfant a échoué a été enfarinée par sa collègue qui n'était pas au courant de l'échec. Ce geste n'a pas été apprécié par cette dernière qui a déclenché une bagarre contre celle qui l'avait saupoudrée. Il a fallu l'intervention des responsables de ce marché pour mettre fin à cette bagarre qui était sur le point de se transformer en bataille rangée car d'autres vendeuses dont les enfants

avaient échoué au CEPE voulaient s'en mêler. Cette femme retiendra désormais qu'il faudrait s'assurer de l'admission d'un enfant avant d'enfariner sa mère.

◆ Des maisons sous des lignes de haute tension

Dans certains quartiers de Brazzaville des maisons ont été construites sous des lignes électriques de haute tension. Au quartier Moukondzi Ngouaka, on a l'impression que c'est la ligne électrique haute tension qui survole les toitures des maisons. Le long de cette ligne qui va du Djoué pour alimenter le poste de transformation de Mounkondzi Ngouaka, des habitants ont construit des bâtisses de tout genre sans s'inquiéter. Il y a même une église dite de réveil qui a érigé un temple dans lequel se trouve un poteau de haute tension. Le responsable de cette église qui reçoit beaucoup d'adeptes exerce son ministère sans tenir compte de la dangerosité d'un poteau électrique dans la maison de Dieu. Le cas du quartier Moukondzi Ngouaka n'est malheureusement pas l'unique car il y a même un quartier dénommé haute tension où des maisons cohabitent avec les poteaux électriques.

◆ Un maire se marie avec un alligator

Au Mexique, le maire du petit village de pêcheurs, épouse une femelle caïman. Un rituel ancestral, auquel chaque maire de ce village de la côte Pacifique se plie. L'actuel maire de cette localité a ainsi déclaré le 30 juin dernier son amour à un reptile.

Victor Hugo Sosa, maire de San Pedro Huamelula, communauté indigène chontal de l'isthme de Tehuantepec (sud de l'État d'Oaxaca), a déclaré son amour à la mariée reptile, dénommée Alicia Adriana, qui tient le rôle de « la petite princesse » dans cette célébration ancienne. « J'accepte cette responsabilité car nous nous aimons : c'est ce qui est important, il ne peut y avoir de mariage si on ne s'aime pas. Nous nous aimons et j'accepte d'épouser la princesse », a déclaré solennellement le maire.

L'union entre un homme et une femelle caïman est célébrée dans cette ville depuis plus de 230 ans, pour commémorer le jour où deux ethnies de la région, les Huaves et les Chontales, se sont unies grâce à un mariage. Selon la tradition, les différends entre deux villes ont pris fin avec le mariage du roi chontal, aujourd'hui représenté par le maire, et de la princesse huave, de San Mateo del Mar, incarnée par le reptile. L'union permet de « se connecter à la Terre Mère. Pour demander pluies, germination des graines, toutes ces choses qui sont la paix, l'harmonie de l'homme chontal », explique Jaime Zárate, chroniqueur de San Pedro Huamelula.

Sur une photo, largement partagée par les médias, on voit l'homme tenir dans ses bras la dame caïman habillée pour l'occasion en mariée, avec un voile et une robe blanche ornée de paillettes. On le voit déposer un baiser sur le front du reptile. Par précaution, la gueule de l'animal est ficelée. □

Programme Erasmus +

JOURNEES D'INFORMATIONS A L'INTENTION DES ENSEIGNANTS ET ETUDIANTS CONGOLAIS

La délégation de l'Union européenne (Ue) au Congo vient d'organiser dans la capitale congolaise, des journées d'informations sur la mobilité en Europe, visant à renseigner les enseignants et étudiants congolais sur les avantages du Programme Erasmus+.

Eramus + est un programme de l'Ue pour l'éducation, la formation, la jeunesse et le sport pour la période 2021-2027. Il offre de nombreuses possibilités d'apprentissage aux étudiants et aux enseignants à travers plusieurs programmes.

Avec Erasmus +, les Congolais peuvent candidater dans les établissements des 27 Etats membres de l'Union Européenne et des pays tiers associés au programme, et introduire une demande de participation à un projet de mobilité associant l'enseignement et la formation professionnelle auprès de l'Agence nationale Erasmus de leur pays.

Durant deux jours, les participants ont eu la possibilité de s'informer sur les activités du programme Jean Monnet, qui soutient l'enseignement et la recherche universitaires (chaires, modules, centres d'excellence et réseaux) dans le domaine des études européennes, des cours sur les questions relatives à l'Ue



ou la promotion des débats et des échanges sur les priorités stratégiques. Ouvrant ces journées d'informations, la ministre de l'Enseignement supérieur, de la recherche scientifique et de l'innovation technologique, Delphine Edith Emmanuel, a indiqué que ce programme est un outil essentiel qui correspond aux besoins de

développement du pays. « Il n'est pas question que nous puissions obtenir des bourses au profit des étudiants congolais pour qu'ils interviennent dans des secteurs où il n'y a pas de besoins réels par rapport à ceux de notre développement économique », a-t-elle dit. Elle a précisé qu'Erasmus + va aider à l'amélioration des

performances des cadres et des étudiants congolais. De son côté, l'ambassadeur de la délégation de l'Union Européenne au Congo, M. Giacomo Durazzo, a fait savoir que l'ambition de son institution est de construire un système éducatif harmonisé où la mobilité intra-africaine doit jouer un rôle essentiel, en s'appuyant

notamment sur les secteurs prioritaires de développement du continent. Il a lancé l'appel à une coopération accrue dans le domaine de l'enseignement supérieur entre les universités congolaises et européennes en profitant de tous les outils, au cours de ces journées d'informations. « L'Ue reste disposée à accompagner le Congo dans cette voie », a poursuivi le diplomate européen.

Quant au président de l'Université Marien Ngouabi, le Pr Gotran Ondzotto, il s'est dit conscient de la forte demande de mobilité de la part des apprenants et des chercheurs congolais. Selon lui, ledit programme permettra à l'Université Marien Ngouabi de bénéficier de la richesse des meilleures expériences pédagogiques de toute l'Europe, souhaitant ainsi l'approfondissement des coopérations.

Créé il y a 36 ans, Erasmus s'inscrit dans le cadre de l'alliance Europe-Afrique, destinée à soutenir la mobilité de plus de 100.000 étudiants africains d'ici 2028.

Gulit Ngou

Hôtellerie

RENFORCER LES CAPACITES POUR AMELIORER LA QUALITE DES SERVICES

Les personnels hôteliers de la ville de Brazzaville ont bénéficié du 3 au 7 juillet dernier d'une session de renforcement des capacités opérationnelles, pour améliorer la qualité de leurs services, à l'orée du Festival Panafricain de Musique (FESPAM), cette grand-messe culturelle qui fera du Congo une destination touristique.

Au cours de cette formation, il a été question de mettre en relief le triptyque Visite-Conditions d'hébergement-Gastronomie, considérées comme l'un des éléments essentiels de la promotion d'une destination touristique. Cela s'est traduit à travers des thèmes tels que « La réussite de l'accueil pour une meilleure image de son établissement hôtelier », « La bonne gestion des chambres dans un établissement d'hébergement touristique », « Les qualités d'un bon hôtelier », « Les habitudes d'un employé vis-à-vis de la hiérarchie et de la clientèle », développées à l'intention des participants par des cadres de la Direction générale du tourisme et de l'hôtellerie.

Cette session de formation des personnels de l'hôtellerie



n'est que le début d'un processus que le ministère en charge du tourisme envisage d'inscrire dans la durée avec une organisation tournante dans les établissements hôte-

liers de Brazzaville et Pointe-Noire dans un premier temps, ensuite dans les autres départements du Congo, a fait savoir Simplicie Guénolé Ibara, directeur général du tourisme

et de l'hôtellerie.

D'autant plus qu'au regard des activités de grande envergure qu'abritera le Congo dans les jours et les mois à venir, pour ne citer que le FESPAM et le Sommet sur les trois plus grands bassins forestiers au monde, le volet hébergement doit être au cœur des défis à relever pour la réussite des événements. En ouvrant les travaux de cette session de renforcement des capacités opérationnelles, la ministre de l'industrie culturelle, artistique, touristique et des loisirs, Lydie Pongault a indiqué que le Plan National de Développement (PND 2022-2026) ouvre la voie à l'objectif direct consistant à valoriser tous les potentiels touristiques du pays, pour tirer des dividendes par tous les moyens, qu'ils soient humains, matériels ou culturels.

De ce fait, la ministre en charge du tourisme a décrit sa mission comme étant celle de promouvoir l'image du pays, pour en faire une destination touristique sûre avec pour conséquence, une valeur ajoutée au PIB et un champ de croissance durable qui va contribuer en outre à la réduction du chômage et de la

pauvreté à l'échelle nationale. Elle a souligné que parmi les produits touristiques pouvant répondre à cet idéal, figure en bonne place l'offre hôtelière présentant un visage rayonnant tant pour les touristes venant d'autres horizons que des locaux.

Mme Lydie Pongault a saisi cette occasion pour annoncer à la corporation hôtelière, sa volonté de pérenniser ces missions d'assistance technique qui permettront aux personnels de ce secteur d'activité d'actualiser régulièrement leurs connaissances, en les adaptant aux exigences du monde actuel, pour que l'hôtellerie congolaise puisse résister aux enjeux de la concurrence tant au niveau sous régional qu'au-delà, surtout au moment où le pays renoue avec le FESPAM.

Cette fête de la musique africaine à Brazzaville va accueillir les professionnels de la filière Musique, les médias étrangers, les sponsors de toute part, les bailleurs de fonds, les producteurs, les universitaires et les chercheurs autour des activités culturelles et scientifiques.

G.N.

Institut de Loudima

LA MINISTRE NAMIBIENNE SATISFAITE DES TRAVAUX ENTREPRIS PAR LE CONGO

L'inspection des structures d'accueil entreprise par la ministre de l'enseignement supérieur, de la technologie et de l'innovation de la République de Namibie Itah Kandji Mirangui lui a permis de se faire une idée physique de ce qui a été fait. Au terme de sa ronde, la ministre Namibienne s'est réjouie des améliorations apportées sur le site par le Congo et la levée des réserves ayant contraint le retour au bercail, du personnel et des étudiants namibiens.



On en sait un peu plus sur la séance de travail à huis-clos entre la partie congolaise, conduite par le ministre de l'enseignement technique et professionnel, Ghislain Thierry Maguessa Ebomé et l'équipe namibienne supervisée par Itah Kandji Murangui

au village Kitaka, qui abrite cette école d'excellence spécialisée dans la formation technique et professionnelle. Inaugurée le 22 octobre 2014 par les présidents Denis Sassou N'Guesso et Ifiké Pounyé Pohamba, ce symbole de la coopération Congo-Namibie a connu un début en dents

de scie. Ce qui avait poussé l'ensemble des étudiants namibiens et le personnel à rentrer au pays en 2020. Sur le terrain, la ministre Itah Kandji Murangui a personnellement évalué les progrès réalisés sur les préoccupations soulevées par la partie namibienne à savoir, « la rou-

te d'accès au village Kitaka qui abrite l'école, les moyens de transports, la bibliothèque, la clinique médicale, les logements, l'électricité, l'internat, le réseau téléphonique ». Elle a compris que les questions de la fourniture d'eau potable dont la capacité mérite d'être augmentée, l'implantation d'antenne de télécommunications, l'aménagement de la voie d'accès, l'augmentation de l'offre du logement du personnel sont résolues.

Forte de ces réalisations, la ministre Itah Kandji Murangui a fait savoir que « les Namibiens ont aussi hâte à revenir à Kitaka où une partie de leur corps est resté. Les apprenants ont ressenti ce qu'ils ressentaient à l'époque où nos deux nations étaient représentées dans ce centre. Le fait que, depuis un bout de temps leurs frères et sœurs namibiens ne sont plus ici, la première impression, à notre vue est celle de voir leurs collègues revenir dans ce

lieu, fruit de la coopération entre nos deux pays. Je crois que ce sentiment est mutuel. Ce n'est pas seulement les Congolais qui le ressentent parce qu'ils sont restés sur le site. De leur côté, les Namibiens le ressentent aussi parce que une partie de leur corps était restée ici après ces bons moments passés à Kitaka », a-t-elle déclaré. Elle a cependant nuancé ses propos en relevant que les grands aspects de ce grand projet, dépendent des deux grands que sont les chefs d'Etat du Congo et de la Namibie. « C'est la vision de nos deux présidents. Notre souhait et de voir ce projet aller de l'avant parce qu'il est plus grand que nous, en tant que ministres. Tout ce que nous devons faire pour que ce projet revienne à la normale, nous le ferons. Dans ma tête, il n'y a plus de doute nous reviendrons puisque nos deux présidents veulent voir ce projet aller de l'avant. Je ne peux douter que cela ne se réalise pas ».

Marlène Samba

Education

L'UNIVERSITÉ DSN ADOPTE SON BUDGET EXERCICE 2024

Le comité de direction de l'Université Denis-Sassou Nguesso (UDSN) a examiné et adopté le mardi 4 juillet dernier à Kintélé, le budget de l'académique 2023-2024. Ce budget est établi en recettes et en dépenses à la somme de 11 608 121 240 FCFA.

Ce budget a tenu compte des innovations qui sont prévues pour la rentrée académique 2023-2024. Parmi ces innovations, on peut citer entre autres, l'ouverture de trois programmes de master au titre de l'année académique prochaine. Il s'agit des masters portant sur les domaines ci-après : la valorisation des bio ressources et déchets pour la faculté des sciences appliquées de géoscience ; l'aménagement et gestion des écosystèmes pour l'institut supérieur des sciences géographiques et environnement ; la construction et urbanisme durable pour l'Institut supérieur de l'architecture, de l'urbanisme, bâtiment et travaux publics (ISAUBTP).

En effet, le montant du budget est en augmentation de 10,69% par rapport à l'année dernière. Il comprend 4 144

970 040 FCFA pour les charges du personnel ; 4 409 601 200 FCFA pour le pilotage et 3 050 550 000 FCFA pour la mise en œuvre du plan stratégique de développement.

Le comité de direction a également adopté le rapport d'activités 2022 ; les comptes administratifs et de gestion exercice 2022, le plan de travail budgétisé annuel, le règlement intérieur de l'ISAUBTP, l'organigramme, le calendrier académique 2023-2024.

Aussi, les membres du comité ont pris acte des résultats de l'évaluation des accords de coopération et de la première mise en œuvre du plan stratégique de développement. Ils ont également encouragé l'équipe de l'UDSN à renforcer davantage cette coopération, en vue de rechercher de nouvelles pistes de financement.



Le professeur Théophile Obenga, président du comité de direction a quant à lui demandé à toutes les forces vives du pays de soutenir cette jeune université. « C'est une jeune université qui coopère déjà avec l'Ecole d'architec-

ture de Paris, l'Université des sciences de Tokyo et avec la Chine qui viendra installer un centre d'intelligence artificielle et un centre d'enseignement de l'agriculture. La génération actuelle a commencé, la génération future doit dé-

velopper davantage. C'est dans cette chaîne d'union, de solidarité nationale que le développement se fait », a-t-il déclaré.

Dim-Martie Mizère

SMIB 2023

DES ATHLÈTES SÉLECTIONNÉS MIS EN FORMATION PAR LA SNPC

Deux des huit athlètes congolais sélectionnés pour participer à la 18^e édition du semi-marathon international de Brazzaville (Smib) bénéficient d'une mise au vert au Maroc. Les six autres ont quitté Brazzaville le 29 juin, pour Eldoret, dans le Rift nord occidental au Kenya où ils suivent une formation d'un mois et demi aux frais de la Société nationale des pétroles du Congo (Snpc), sponsor officiel de cette compétition.

Les six athlètes ont été présentés la veille de leur départ à la presse et ont reçu les conseils de Marie Joseph Letembet, secrétaire général de la fondation SNPC qui leur a rappelé que leur voyage et leurs entraînements au cours de ce stage sont totalement financés par la Société nationale des pétroles du Congo. Il les a appelés à inscrire leurs noms aux palmarès des vainqueurs de Smib 2023 lorsqu'ils rivaliseront d'ardeur et exprimeront leur talent sportif le 14 Aout. Il leur a aussi signifié que le devoir et l'obligation leur incombent de hisser très haut l'étendard de la République du Congo sur la marche élevée du podium. « Ce sera la deuxième gamme que nous

allons offrir à la Fédération congolaise d'athlétisme dans le cadre de nos engagements et de la responsabilité sociale de la SNPC, sponsor officiel du SMIB. C'est dans ce cadre du sponsoring que son directeur général, Maixent Raoul Ominga a ordonné à la fondation d'organiser cette formation au Kenya, pays réputé en matière d'athlétisme », a fait savoir Marie Joseph Letembet.

Au nom du directeur général, Maixent Raoul Ominga, il leur a rappelé le pourquoi de cette mise au vert. « Vous avez la lourde mission de partir en formation... Pendant votre séjour, ayez à cœur cette responsabilité que vous aurez à honorer devant le Président de la République le 14 Aout.



Les huit athlètes congolais sélectionnés pour le Kenya reçus à la SNPC peu avant leur départ

Ayez aussi en tête que vous avez l'image de la SNPC à défendre pendant tout votre séjour. Nous souhaitons que vous vous exprimiez correctement dans vos comportements, vos habitudes, dans votre savoir-faire et surtout dans le travail. Vous pouvez être un brillant athlète, un sportif de haut niveau, mais si vous ne respectez pas votre hiérarchie, non plus votre formateur, vous n'aurez pas la chance d'être sélectionné.

Pendant votre séjour, ayez en tête que vous allez revenir. Toutes les conditions sont réunies pour que votre séjour au Kenya soit agréable. Vous aurez à concourir le 14 Aout, donc alignez votre intelligence athlétique avec les autres Congolais et ceux qui viendront d'autres pays africains et au niveau international ».

Marie Joseph Letembet a par ailleurs insisté sur le fait que, la SNPC et son directeur gé-

néral, le Congo, les Congolais et le président Denis Sassou N'Guesso comptent sur ces athlètes. Ces athlètes sont: Rocheteau Ondélé, Josué Mougany, Kévin Obando et Nelson Mandela Biyoko pour la version masculine et, Julienne Loufoua, Alidane Ngoma, Gerlucherie Mantsoni et Missamou Bafoundissa pour la version féminine.

Henriet Mouandinga

Fatshi-cup

KABULO MWANA KABULO PEUT MAINTENANT ALLER AU JARDIN

La République Démocratique du Congo traîne la belle réputation d'être un grand pays des sports. Mais, paradoxalement, notre grand voisin s'est toujours soigneusement tenu à l'écart de l'organisation des grands événements du domaine. Après avoir frappé très fort en abritant le légendaire combat de boxe des poids lourds entre Mohamed Ali et George Foreman, ce pays-là avait fini par se réfugier au basket-ball. Mais Kabulo Mwana Kabulo est venu et les choses sont en train de changer.

Comme par miracle, l'arrivée à la tête du département des sports de l'ancien journaliste coïncide avec l'organisation dans quelques jours à Kinshasa des neuvièmes jeux de la francophonie. Et pourtant, il y a les jeux africains qui, l'année prochaine au Ghana, auront 59 ans d'âge et en seront à leur treizième édition. Les jeux d'Afrique centrale sont nés en 1976 à Libreville (Gabon) avant de rendre l'âme en 1987 à Brazzaville après un passage en 1981 en Angola. La coupe d'Afrique des nations de football, quant à elle, existe depuis 1957 mais la R.D.C, championne continentale à deux reprises, n'a jamais daigné se porter candidate à l'organisation d'une quelconque édition. Il en est de même pour le championnat d'Afrique des nations (Chan) de football. Les compétitions des nations en handball tout comme en clubs ont toutes été superbement

ignorées.

Tout se passait comme si la promotion et le développement du sport africain n'était que l'affaire des autres. Un signe plutôt étonnant comme quoi la R.D.C était plutôt hostile au partage. Le défaut d'infrastructures sportives viables peut-il être la seule explication d'une attitude qui s'apparente à l'égoïsme ? Mais voilà que Kabulo Mwana Kabulo est venu et le tournoi de l'Union des fédérations de football d'Afrique centrale a pu se tenir à Kinshasa avec quatre pays à savoir le Gabon, la RCA et les deux Congo. Le mérite revient au nouveau patron des sports de la RDC qui en profite pour vendre positivement l'image de son président, Antoine Félix Tshisekedi Tshilombo. Bientôt, ce seront plus de 3.000 jeunes artistes et sportifs de la famille de l'organisation internationale de la francophonie (O.I.F) qui seront réunis à Kinshasa à l'occasion des neuvièmes jeux de cet or-



Kabulo Mwana Kabulo congratulé par le chef de l'Etat Felix-Antoine Tshisekedi Tshilombo

ganisme. Alors, Kabulo Mwana Kabulo pourra, la tête haute, aller au jardin pour cueillir ses lauriers. Félicitations, cher ancien collègue !

La Fatshi-cup a tenu ses promesses

On aurait tant aimé que le Tchad, le Cameroun et la Guinée Equatoriale n'optent pas pour la politique de la chaise vide au tournoi de l'Unifac qui vient de s'achever. Car c'est bien ce type de rassemblement qui, aujourd'hui, fait que l'Afrique de l'Ouest se met à régner

sans partage sur le football continental. À force de travail, les pays de cette sous-région sont toujours plus nombreux en phase finale des grands tournois continentaux. Ce qui, tout naturellement, augmente leur chance de réussite du moment où la fréquence de leurs rencontres aide à l'épanouissement et au développement du football dans toute la sous-région. Ainsi, pour revenir à la Fatshi-cup, il sied de signaler que le tournoi a débuté par la victoire du Congo Brazza sur la R.C.A (2-0) suivie de

celle du Gabon sur la R.D.C (4-3). La deuxième journée, mardi dernier, a vu la R.D.C se relancer en battant la R.C.A (1-0) alors que le Gabon et le Congo Brazza ont partagé sur le score de deux buts partout. Le tournoi a pris fin le vendredi avec, à son programme, Gabon-R.C.A et le choc entre les deux Congo. C'est finalement le Gabon qui a remporté le tournoi en battant la RCA (2-0). La RDC prend la 2^{ème} place en battant le Congo (2-1)

Merlin Ebalé

Coupe du monde de handball féminin

LE CONGO LOGÉ DANS LE GROUPE H EN COMPAGNIE DES PAYS BAS, DE LA RÉPUBLIQUE TCHÈQUE ET DE L'ARGENTINE

Comme d'habitude tout avait été minutieusement préparé en amont par la fédération internationale de handball en vue du tirage au sort qui a eu lieu le jeudi 6 juillet dernier à Göteborg (Suède).

A l'occasion de ce 26ème championnat du monde de handball, féminin co-organisé par le Danemark, la Norvège et la Suède le Congo figurait dans le quatrième chapeau du tirage avec le Sénégal, le Paraguay, l'Iran, le Kazakhstan, le Chili, l'Autriche et l'Islande. Les deux autres représentants africains à savoir l'Angola et le Cameroun étaient, pour leur part, logés dans le chapeau 3 en compagnie de la Serbie, du Japon, de l'Ukraine, du Groëland, de l'Argentine, et de la Chine. Jeudi dernier à Göteborg, il a tout simplement été mis en place huit groupes de quatre où les trois premiers au classement accèdent à l'étape suivante. Souvenons-nous qu'en Espagne le Congo avait été la meilleure équipe africaine en se qualifiant seul pour l'étape suivante.

L'Angola, la Tunisie et le Cameroun ayant été éliminés. N'empêche, l'Angola et le Cameroun figurent cette fois dans le chapeau III en raison, sans doute, de leur régularité et leurs performances passées. Jeudi dernier, la main innocente a logé dans le groupe A la Suède, la Croatie, la Chine et le Sénégal. Dans le groupe B se trouvent le Montenegro, la Hongrie, le Cameroun et le Paraguay. Le groupe C se compose de la Norvège, de la



Les Diables Rouges Handball (Photo d'archives)

Corée du Sud, du Groëland, et de l'Autriche. Le groupe D va réunir la France, la Slovénie, l'Angola et l'Islande. Le groupe E est, quant à lui, composé du Danemark, de la Roumanie, de la Serbie et du Chili. Le groupe F regroupe l'Allemagne, la Pologne, le Japon et l'Iran. Le groupe G, pour sa part, est composé du Brésil, de l'Espagne, l'Ukraine, et le Kazakhstan. Enfin le dernier groupe, le groupe H, regroupe les Pays-bas, la République Tchèque, l'Argentine et, bien

sûr, le Congo Brazzaville.

Quelles sont les chances du Congo en cette compagnie ?

Comme on le voit, le travail préliminaire qui précède le tirage a pratiquement établi la hiérarchie dans chacun des groupes. Mais, en Espagne, le Congo avait fait sensation en éliminant la Tunisie qui figurait dans le chapeau 3. Ici, dans les pays nordiques, il s'agira visiblement de prendre

la place de l'Argentine dans ce groupe H. la compétition, elle, aura lieu du 30 novembre au 17 décembre 2023. A compter de ce lundi 10 juillet, il nous reste environ 140 jours pour la préparation. C'est vrai que, de temps à autre, Younès Tatby a toujours organisé des stages d'entretien.

Mais cela ne suffit pas. la coupe du monde étant un événement pas comme les autres. Au Congo, hélas, on note l'absence d'une vraie culture de préparation. On se contente

le plus souvent de bricoler, de faire semblant car dit-on ce sont les moyens qui font défaut. On oublie, malheureusement, que ce sont ces événements-là qui vendent mieux l'image d'un pays. Mais au Congo tout se fait à crédit, c'est à dire « battez-vous d'abord puis on va voir ». Et donc, il n'y a rien pour motiver davantage. C'est donc du cafoillage. C'est cela qui fait peur et qui démotive même. Autrement, avec un groupe gonflé à bloc on devrait être en mesure de s'offrir ne fut ce que l'Argentine pour passer le premier tour. Ainsi, à ce niveau-là, on doit apprendre à se professionnaliser. L'amateurisme nous condamnera forcément. Cela sous-entend qu'il nous faut élever le niveau du travail et le rendre plus méthodique, plus rigoureux, mieux organisé. Une coupe du monde n'a rien de sport-loisir, il faut prendre les choses très au sérieux y compris dans la partie administrative, les accréditations des journalistes et l'organisation du voyage.

Car ces derniers temps les plaintes sont à tous les niveaux. Il faut que les Congolais apprennent à se prendre au sérieux. C'est de tout cela que dépendent les chances du Congo à la prochaine coupe du monde.

Nathan Tsongou

RÉFLEXION

POURQUOI NE PAS APPRENDRE À COPIER LES BONNES CHOSES ?

Visiblement, dans le domaine du sport, le Congolais éprouve énormément de mal à combler le fossé qui sépare ce qu'il dit de ce qu'il fait. D'où l'absence totale de culture de préparation qui explique nos déboires à ne plus finir dans ce secteur. Et pourtant, pour gagner la C.A.N junior de football en 2007, le président de république en personne avait montré la voie. Il avait fait appel à ses amis de l'A.J Auxerre pour conduire le Congo sur une voie royale. Tel un visionnaire, en prévision des jeux africains de 2015, le président de la République avait encore invité à la recherche de l'excellence. Les fédérations sportives nationales s'étaient alors mobilisées et, finale-

ment, pour la première fois de son histoire le Congo fit son entrée par la grande porte dans le top 10 du classement continental.

Mais ce n'était là que le fruit d'un travail méthodique et mené selon les normes. N'empêche, ce sont là des exemples qui sont souvent cités mais jamais copiés. Pour preuve, dans dix-huit jours le Congo va prendre part à la neuvième édition des jeux de la francophonie à Kinshasa (R.D.C). Avec quelle préparation ? Là-bas, comme chacun sait, il y aura de l'athlétisme, du basketball féminin, du judo, du tennis de table, du cyclisme, du football, de la lutte, et du handisport (athlétisme). Objectivement, sur quoi reposent les espoirs congolais ? On sait que

par le passé notamment à Paris comme à Beyrouth, notre football s'était couvert d'or. A Abidjan, c'est l'athlétisme qui a pris le relais à travers Natacha Ngoye (100 et 200m) et Franck Elemba (poids). C'est dire que ces derniers temps le Congo avait pris le pli de ne plus jamais rentrer bredouille des jeux de la francophonie. Comme quoi le divorce semble prononcé avec « l'essentiel est de participer ».

Seulement, à dix-huit jours de l'ouverture des 9è jeux de la francophonie, c'est plutôt de la froideur dans le camp congolais. Ce qui est plutôt mauvais signe car le même climat a prévalu avant Rabat 2019 où les jeux africains ont célébré leur 54ème anniversaire. Mais, à l'oc-

casion, la moisson congolaise n'a pas été loin d'une colossale catastrophe. Depuis, le sport congolais est complètement englué dans des déchirements en tous genres et alors le fossé ne cesse de prendre de l'ampleur entre ce qui se dit et ce qui se fait concrètement sur le terrain.

C'est ainsi que ce sport est désormais promis à des lendemains désenchantés car les Congolais ne savent plus se préparer pour les grands événements sportifs. Et même l'organisation des voyages fait l'objet de gros soucis. Les journalistes qui rentrent fraîchement du Maroc en savent quelque chose. Est-ce vraiment si difficile de copier les bonnes pratiques qui existent chez les autres ?

Georges Engouma